

Politique. L'association Elles aussi tire la sonnette d'alarme pour les EPCI

Vers une régression de la parité ?

L'association nationale Elles aussi dont fait partie celle des Femmes élues dans la Manche, interpelle les instances départementales et nationales pour une révision de la loi visant à composer les EPCI en janvier prochain.

« Nous allons tout droit vers une régression de la parité avec l'élection des élus au sein des EPCI (Établissement public de coopération intercommunale.) » Le ton est donné et c'est celui, fort reconnaissable, de la vice-présidente de l'association Elles aussi, Huguette Legros. Entourée de Christiane Hubert et de Juliette Hurlot, respectivement élues à La Glacerie et à Clitourps, celle qui n'hésite pas à se revendiquer comme « féministe », brandit une étude qui vient d'être réalisée au niveau national. « Dans la mesure où la loi reste très floue et n'oblige pas à la parité, les femmes auront beaucoup de mal à être élues au sein des EPCI. » Et de focaliser l'analyse sur le département de la Manche. « Nous allons passer de 24 EPCI à 8. Il faut savoir que les maires des communes concernées sont élus de facto. Cela signifie qu'il restera 13 places à pourvoir dans la Manche. » Et de poursuivre : « quand on sait 83 % des maires dans le département sont des hommes, on ne se fait guère d'illusions. » De là à baisser pavillon, ce n'est pas franchement le genre de la maison !



Vice-présidente de l'association nationale Elles aussi, Huguette Legros (au centre), tout comme Juliette Hurlot et Christiane Hubert, tire la sonnette d'alarme pour les élections des EPCI qui auront lieu en janvier prochain. « Cela risque fort d'être une régression de la parité ! »

Un sujet présenté au Sénat

Loin de garder le fruit de l'étude réalisée au niveau national dans un tiroir stérile, Huguette Legros et les membres de l'association Elles aussi ont décidé de monter au créneau. « Nous sommes allées présenter notre étude au Sénat avec la participation d'Estelle Grelier, secrétaire d'État, chargée des collectivités territoriales. Les EPCI sont devenus des lieux de plus en plus importants du pouvoir local et d'organisation de la vie quotidienne.

Leur pouvoir va être particulièrement important ! » À tel point que pour les Femmes élues de la Manche, et bien sûr toutes les autres, il est inconcevable que la gent féminine ne soit pas représentée exactement au même titre que la gent masculine. En clair, la parité qui est devenue obligatoire pour les candidatures aux élections municipales, départementales, régionales et communautaires depuis juin 2000, devrait s'élargir aux prochaines élections des EPCI en janvier 2017. Reste qu'il reste peu de temps pour faire bouger les lignes !

« Pas des propos de femmes énervées ! »

Pour ce faire cependant, l'association Elles aussi qui jouit d'un fort retentissement au niveau national, a décidé d'émailler son action sur l'ensemble du territoire. « Les associations comme celle des Femmes élues de la Manche, interpellent les responsables locaux pour présenter des listes paritaires, promouvoir en janvier 2017 les femmes dans l'exécutif et enfin, se diriger vers une nouvelle loi. » Au niveau national, les femmes engagées en politique sont

également très actives, « nous avons écrit à tous les préfets et nous allons adresser un courrier à tous les candidats aux futures élections présidentielles. » Et Huguette Legros de reprendre un adage plein de bon sens : *quand la loi est muette, les résistances demeurent !* Et de conclure en souriant, « ce ne sont pas des propos de femmes énervées, mais ce sont ceux de femmes qui se battent pour plus d'égalité. Les élections dans les EPCI reflètent actuellement un cruel déficit démocratique ! »

Annie JEANNE